

Le Président

Monsieur Gaël PERDRIAU
Président
Saint Etienne Métropole
2 Av. Grüner
42006 Saint-Etienne

Nos réf : CAB2016 xxxxx Cxxxxx

Lyon. le 4 mars 2016

[Copie lettre téléchargée via page du site France Bleue Saint-Étienne Loire le 06/03/16](#)

Monsieur le Président,

Le projet de construction de l'autoroute A45 a été déclaré d'utilité publique par décret du 16 juillet 2008. Le Gouvernement a classé ce projet comme prioritaire lors de la « commission mobilité », qu'il organisait le 9 juillet 2013.

La consultation de différents concessionnaires candidats possibles au projet a été lancée en février 2014 par le Gouvernement. Plusieurs offres ont été remises à l'État à ce jour. Cet été, avec le président du Département de la Loire, vous avez demandé à l'État de solliciter la prolongation des offres remises par les concessionnaires. Vous avez été informés, en août dernier, de la prolongation de ces offres jusqu'au 22 avril 2016.

Depuis, comme les différents représentants de l'État dans la région font rappelé à plusieurs reprises depuis la remise des offres, le Gouvernement attend un engagement ferme au plan juridique et financier des deux collectivités territoriales porteuses de ce projet (Saint Etienne Métropole et le conseil départemental de la Loire).

Le Gouvernement souhaite - ce que l'on peut comprendre vu l'ampleur du projet - disposer de ces engagements pour désigner un concessionnaire pressenti et débiter les négociations.

Par délibération d'assemblée départementale du 18 décembre 2015, le conseil départemental de la Loire a apporté un soutien de principe au projet d'autoroute A45. L'État semble juger ce soutien crédible financièrement, compte tenu de la gestion des finances départementales.

Il semble que l'État doute de la pérennité de l'engagement financier de Saint Etienne Métropole dont les disponibilités existantes et la capacité d'emprunt pour cofinancer l'A45 apparaissent, à ce jour, faibles voire inexistantes. Pour cette raison, le secrétaire d'État aux transports n'a pas encore désigné de concessionnaire pressenti.

Je ne voudrais pas que l'A45, projet essentiel pour votre territoire, échoue à cause des difficultés financières de Saint Etienne Métropole.

Attaché à l'amélioration de la desserte entre Lyon et Saint Etienne, la région Auvergne-Rhône-Alpes est déterminée à cofinancer la construction de l'autoroute A45 à hauteur de 100 millions d'euros. Le conseil régional est même prêt à aller au-delà dans le cadre d'une redéfinition plus globale des interventions prévues par la Région sur le département de la Loire. Ce faisant, la Région permettrait de débloquer le problème de financement se posant actuellement à Saint Etienne Métropole, en réduisant sa participation financière à la construction de l'autoroute A45 de 50 millions d'euros par rapport à sa participation initialement prévues (211 millions d'euros).

L'Intervention de la Région nécessitera, de la part du conseil communautaire de Saint Etienne Métropole, un engagement clair et sans ambiguïté sur le projet de construction de l'autoroute A45.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'expression de mes salutations les meilleures.

Laurent WAUQUIEZ
